DÉLÉGATIONS DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Délégation en Allemagne. — D'après les indications transmises par le Dr R. Marti, en date du 31 mai 1943, la délégation en Allemagne a compté, pendant l'année 1943, 4 délégués jusqu'en juillet, puis, 8 délégués et une secrétaire. Elle a exercé son activité en Allemagne, dans le « General Gouvernement », la France occupée, la Belgique, la Hollande, et a envoyé une mission spéciale en Croatie.

Le nombre des camps visités s'est élevé à 502, à savoir 57 Oflags, 117 Stalags (prisonniers de guerre), 15 Ilags (internés), 94 lazarets, 219 détachements de travail. Les 502 rapports sur ces visites forment un total de 2217 pages. Les délégués ont parcouru environ 220.000 kilomètres, dont les ¾ en train et les autres en automobile (moyenne par délégué, 27.500 km.).

Sur le nombre des 3295 notes, lettres et rapports expédiés, la délégation a envoyé 502 rapports de visites de camps et 526 notes au Haut commandement de l'armée allemande.

Délégation en Grande-Bretagne. — M. H. de Pourtalès et M. J. Zimmermann ont visité le 24 juin l'annexe du camp 4, qui héberge plusieurs officiers de grades supérieurs, des sous-officiers et des ordonnances, — tous Italiens, — dans un manoir situé en pleine campagne dans un grand parc ; l'aspect en est agréable, le lieu, reposant et l'aménagement, de tout premier ordre.

Les officiers en occupent le premier étage comprenant de belles chambres à coucher, une salle à manger, un salon et salle de récréation ; le second étage est réservé à leurs chambres à coucher. Chauffage central, bains et douches à volonté, nourriture identique à celle des officiers britanniques, en plus des extras que les officiers peuvent acheter, telles sont les conditions dans lesquelles ils vivent et dont ils se déclarent très satisfaits. La messe est célébrée chaque semaine par un prêtre anglais parlant italien.

En fait de jeux, les prisonniers de guerre dispose d'une boccia, d'un croquet et de tennis et ont acheté quelques livres, mais souhaitent recevoir des envois importants de lectures, surtout de nature historique.

Aucune plainte n'a été signalée, le moral est excellent dans ce camp et le délégué du Comité international en garde une impression très satisfaisante à tous égards.

D'après une communication du colonel H.-E. Chandler, de la direction des prisonniers de guerre, qui a été transmise au Comité international par un de ses délégués en Grande-Bretagne, M. R.-A. Haccius, on a l'habitude de mettre dans le même camp, autant que cela est possible, les prisonniers de guerre qui ont entre eux des relations de frères ou de pères et de fils.

Délégation en Proche-Orient. — Après plusieurs années d'activité comme délégué du Comité international, — en dernier lieu dans le Proche-Orient — le Dr Pierre Descœudres est rentré du Caire à Genève afin d'y continuer sa carrière de médecin.

Délégation en Algérie. — M. E. Conod a visité, le 25 juin, un camp américain de prisonniers de guerre portant le nº 127, qui contenait quelques centaines d'officiers allemands et d'officiers italiens et plusieurs milliers de sous-officiers et de soldats allemands et italiens, qui logent tous sous des tentes. La correspondance avec leurs familles était en voie d'amélioration ; les Autorités américaines faisaient tout ce qui dépendait d'elles pour améliorer les conditions du camp, où une récente affluence de prisonniers de guerre avait rendu ces progrès difficiles.

Délégation au Maroc. — M. C. Vautier a visité le camp américain nº 100, dont la capacité est d'environ 32.000 hommes ; il contenait, en de bonnes installations, quelques milliers de prisonniers allemands et italiens ; l'hygiène y était très bonne et les installations chirurgicales, excellentes ; chacun des prisonniers avait reçu une carte d'avis de capture et le délégué n'a pas reçu d'observation ni de réclamation au sujet du camp.

Délégation au Congo belge. — M. J. Hirt a visité, le 22 mai, le camp de Ngule, où les internés du camp d'Elisabethville,

supprimé, ont été transférés. Le délégué ajoutait que des améliorations importantes ont été apportées à ce camp et que le moral des internés s'en est favorablement ressenti ; l'état de santé semblait satisfaisant ; les internés souhaitent recevoir des jeux et des ouvrages instructifs.

Délégation au Kénya. — M. M. Seidl a visité le camp de prisonniers de guerre 352, dont la capacité est de 10.000 hommes ; l'effectif était formé de plusieurs officiers italiens, de quelques aumôniers et de plusieurs milliers de soldats et de sous-officiers, ainsi que de civils et de membres de la marine marchande allemande. Cent-cinquante-deux hommes se trouvaient en traitement à l'hôpital, 16 en chirurgie, les autres en médecine générale ; aucun d'eux n'était ni gravement atteint, ni contagieux. Plus de 2000 prisonniers de guerre travaillaient, dont plusieurs dizaines logeaient en dehors du camp.

Le délégué estime que les conditions physiques et morales des prisonniers étaient bonnes, et il n'a reçu d'eux aucune plainte notable.

Délégation aux Indes britanniques. — M. Ch. Huber a visité du 20 au 22 mai les camps 25, 26, 27 et 28, qui font partie du groupe 5 : l'effectif de ces camps comprenait plusieurs milliers d'officiers et plusieurs milliers d'hommes d'autres rangs ; les travaux visant à adapter des baraques aux nécessités ont été exécutés en partie.

L'hôpital, les départements de chirurgie, les installations sanitaires sont excellents. Certaines améliorations, qui devaient être apportées dans quelques pavillons étaient en voie d'exécution ; on faisait des travaux de canalisation, et l'on établissait tout un réseau de tuyauterie reliant les égouts des latrines de tous les camps ; un hôpital était également en construction. Les soins médicaux et dentaires étaient très satisfaisants.

Des cours universitaires étaient donnés par une soixantaine de professeurs, et plus de 1000 étudiants étaient inscrits pour les enseignements de sciences économiques, de jurisprudence, de sciences naturelles, de littérature et de philosophie.

M. Ch. Huber a visité, les 24 et 25 mai, les camps 21, 22, 23 et 24 du groupe 4, qui contenaient plusieurs centaines d'officiers

DÉLÉGUÉS DU COMITÉ INTERNATIONAL

Colonel F. Iselin
(à Lisbonne)

M. W. Menzel, délégué-adjoint
(à Lisbonne)

M. F.-O. Ehrenhold
(à Marseille)

Dr Bruno Beretta, délégué-adjoint
(en Italie)

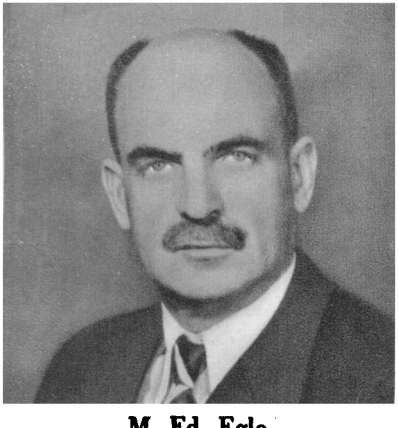

M. Ed. Egle
(en Chine occupée)

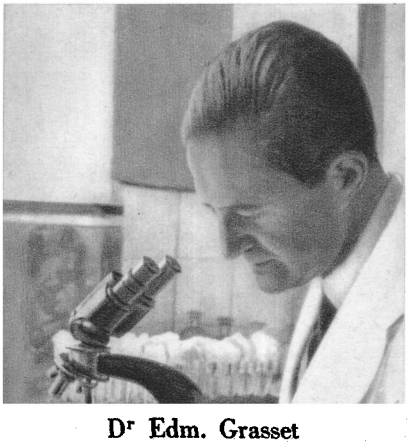

Dr Edm. Grasset
(en Afrique du Sud)

DÉLÉGUÉS DU COMITÉ INTERNATIONAL

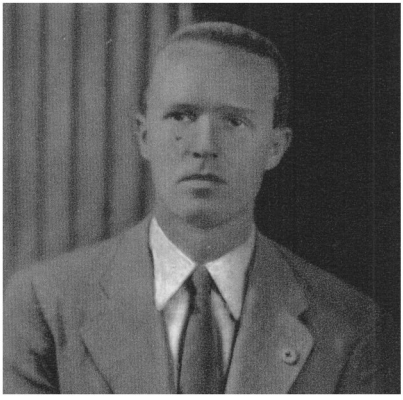

Dr P. Descœudres
(en Egypte)

Dr R. Schirmer
(en Allemagne)

Dr W. Bubb
(en Allemagne)

M. E. Mayer
(en Allemagne)

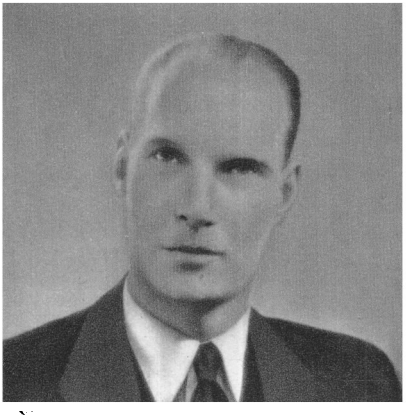

M. J. Cellérier, délégué-adjoint
(en Grande-Bretagne)

M. J. d'Amman
(en Grèce)

italiens et plusieurs milliers d'hommes d'autres rangs. Les conditions générales de santé étaient bonnes, mais de nouveaux cas relevant de la psychiatrie s'étant présentés depuis le mois de février, le délégué du Comité international a prié les Autorités de les faire traiter dans une maison de santé. L'aménagement des installations sanitaires et les soins médicaux sont très satisfaisants.

Délégation à Shanghaï. — Avec l'autorisation du ministère de la Guerre du Japon, M. Egle a visité le camp de prisonniers de guerre de Shanghaï, le 19 juin; les conditions en sont satisfaisantes, ainsi que ce délégué l'avait déjà indiqué, et il y a trouvé les prisonniers en de bonnes dispositions. Le camp comprenait plusieurs centaines d'Américains, quelques dizaines de Britanniques et 31 hommes de diverses nationalités. M. Egle, qui s'efforce d'augmenter les dons destinés à compléter l'alimentation des prisonniers, déclare que ceux-ci sont très bien traités et que les Autorités du camp et ses occupants ont entre eux les relations les meilleures.

Délégation au Japon. — Le Dr Paravicini a visité au début de juin les camps de Taiwan (Formose), qui sont au nombre de cinq : le camp principal de Taihoku et les subdivisions de Karenko, Tamazato, Heito et Taichu. Ils sont tous du même style et organisés de la même manière.

L'île de Taiwan est située sous le tropique du Cancer, qui la traverse. Le camp de Haito est au sud de cette ligne de démarcation, celui de Tamazato coupé par elle et les autres camps au nord. La température moyenne oscille autour de 21-23°. Le climat est insulaire et exotique ; le pays fertile avec des plantations de bananes, ananas, café, coton, riz, thé, etc.

Les camps ont la lumière électrique, mais le chauffage n'est pas nécessaire. La cuisine est faite par des cuisiniers professionnels prisonniers. L'alimentation comprend passablement de fruits et légumes, les rations de viande et de poisson étant différentes suivant les saisons. La distribution du tabac est particulièrement généreuse : les officiers reçoivent 600 cigarettes par mois et 20 cigares, et les sous-officiers et soldats 100 à 150.

Au début, la situation sanitaire n'était pas satisfaisante ; il y avait un grand nombre de cas de diphtérie et de coliques dus à des voyages pénibles et au changement de nourriture et de climat ; mais cette situation s'améliore graduellement grâce aux soins et à l'acclimatation progressive. Les prisonniers de guerre ont été vaccinés préventivement contre la dysenterie, la fièvre typhoïde, le choléra et la petite vérole ; en vue de lutter contre la malaria, ils ont tous reçu des moustiquaires et font des fumigations dans les baraquements. Des visites médicales ont lieu chaque jour, et à n'importe quel moment en cas de nécessité. La cantine vend des articles d'épicerie, des sucreries et des cigarettes ; chaque prisonnier a son compte de chèque et les achats qu'il y fait sont portés au débit de ce compte. Le travail des prisonniers est payé comme dans l'armée japonaise, de 15 à 30 centimes par jour. La correspondance est limitée à une carte postale par mois ; quelques officiers supérieurs ont été autorisés à envoyer des messages par radio, ainsi que des lettres. Jusqu'à présent, les camps ont reçu très peu de correspondance et point de paquets individuels. Mais la plus chaude gratitude est exprimée dans tous les camps pour les améliorations apportées par les quelques paquets de secours reçus de la Croix-Rouge. La diane dans les camps est à 6 h. en général, et à 6 h. 30 au camp de Tamazato, ce camp étant particulièrement destiné aux officiers supérieurs, gouverneurs de provinces, etc.

Les prisonniers de guerre occupent leurs loisirs à jardiner, à lire, faire de la musique et à pratiquer des sports athlétiques. Chaque camp a un interprète. Le moral est satisfaisant ; il n'y a pas de plainte, sauf au camp de Tamazato, où certains prisonniers de guerre considèrent qu'ils ne sont pas traités d'une manière qui corresponde à leur rang et à l'élévation de leur grade. Les Autorités font ce qu'elles peuvent pour améliorer le sort des prisonniers et ont témoigné au délégué du Comité international, lors de ses visites, la plus grande courtoisie et la plus aimable hospitalité.

Délégation au Canada. — M. E. Maag a fait connaître au Comité international, par un télégramme du 25 juin, les modi-

fications suivantes : le camp 132 a été ouvert le 8 mai, le camp 21, fermé le 20 mai, excepté pour quelques membres du personnel sanitaire ; les occupants du camp 40 doivent être transférés dans le camp d'officiers 44.

---

† Robert Brunel
délégué du Comité international de la Croix-Rouge
1882-1943[1]

Robert Brunel, dont la *Revue internationale* a eu la profonde tristesse d'annoncer la mort [2], avait rempli, pour le Comité international de la Croix-Rouge, d'importantes missions à l'étranger, depuis vingt ans ; c'est, en effet, en 1923 que le Comité avait fait appel à cet homme de grand cœur, qui, grâce à sa connaissance du monde, à sa loyauté, son tact, son désintéressement et son courage, devait rendre d'inappréciables services à la cause humanitaire de la Croix-Rouge.

En 1923 et 1924, il fut envoyé en Roumanie pour assurer l'expédition de secours en vivres à destination de l'Ukraine ; il était également chargé d'un mandat par le Haut Commissariat pour les réfugiés de la Société des Nations.

De juillet à septembre 1924, il accomplit en Pologne une mission dont l'objet était d'examiner, à la demande de la Croix-Rouge de ce pays, le régime imposé aux détenus dans les établissements pénitentiaires de la République. A son retour, Robert Brunel publiait dans la *Revue internationale* un article intitulé : « Les établissements pénitentiaires polonais » [3].

Quelques années plus tard, une nouvelle mission en Pologne et en Roumanie lui est proposée ; il l'accepte, et il s'occupe de la situation des réfugiés polonais.

C'étaient là de beaux états de service... Aussi, en 1939, dès le début de la guerre, le Comité tint-il à recourir à cet excellent délégué : il le pria, tout d'abord, de se rendre en Pologne ;

---

[1] Hors-texte.
[2] Juin 1943, p. 430.
[3] Novembre 1924, pp. 871-888.